

CONTRE LES PROCÉDURES DUBLIN ET LES VIOLENCES D'ÉTAT, POUR LE DROIT D'ASILE DANS LE PAYS DE SON CHOIX ET DES CONDITIONS D'ACCUEIL DÉCENTES POUR TOUS LES MIGRANTS

Après la mascarade humanitaire de Calais ...

« Je ne souhaite pas qu'à partir des CAO on procède à des opérations de 'dublinage'. Ceux qui sont dans les CAO ont vocation à être accompagnés vers l'asile dès lors qu'ils relèvent de ce dispositif ». C'est la promesse qu'avaient faite Cazeneuve et Valls aux personnes quittant le camp de Calais. Les personnes ayant laissé leurs empreintes digitales dans un autre pays de l'U.E. conformément à la « procédure Dublin » (issue des accords de Schengen) n'y seraient pas renvoyées, et pourraient donc demander l'asile en France.

Pour les migrants venant de Paris, l'engagement du gouvernement a été beaucoup moins clair. Beaucoup de migrants hébergés dans les CAO sont passés par l'Italie ou la Grèce et sont sous le coup de la « procédure Dublin ».

moyens : l'accompagnement, l'interprétariat, l'accès au transport, aux soins, etc.

A Montpellier, il n'y a même pas un local commun pour se retrouver et faire la cuisine. Sans parler des conditions de celles et ceux qui se retrouvent à la rue. Au CAO de Rennes, à Toulouse et dans de nombreuses villes, les migrants et les personnes solidaires tentent de s'organiser : créations de collectifs, manifestations, parrainages, cours de français, etc.

Face à cela, la réponse de l'État est très inquiétante et révoltante : « le délit de solidarité » actuellement renforcé par l'État d'urgence est utilisé pour empêcher des actions concrètes de soutien comme à la Roya où un agriculteur solidaire risque d'être condamné à 8 mois d'emprisonnement avec sursis. Les violences policières contre les migrants se multiplient.

La machine à expulsions est-elle lancée ?

Ces promesses ont permis le déplacement massif des migrants de Calais et de Paris sans contestation ni résistance. L'État n'a pas tenu ses engagements. Déjà de nombreuses personnes hébergées en CAO, à Montpellier et ailleurs, sont convoquées en préfecture pour se voir notifier leur expulsion vers un autre pays européen, au titre de cette fameuse procédure.

L'engagement de traiter les demandes d'asile en France doit être respecté, et les conditions d'accueil des personnes améliorées. Dans beaucoup de CAO, tout fait défaut par manque de

Une réaction collective pour instaurer un rapport de force et gagner des droits

Partout les migrants, celles et ceux qui sont solidaires s'organisent pour palier les politiques inhumaines des États européens. La suspicion d'une partie de la population et de la classe politique à l'encontre des migrants est un cache-misère des dégâts causés par les politiques anti-sociales menées partout en Europe. La crise migratoire n'est pas responsable de la misère et du chômage. Nous sommes tous concernés par les libertés publiques et par le manque de justice sociale. A une Europe qui érige des murs et des frontières, qui enferme et expulse, nous opposons l'accueil, l'hospitalité, la solidarité directe et la lutte collective.

**RASSEMBLEMENT SAMEDI 21 JANVIER À 15H30
DEVANT LA PRÉFECTURE DE MONTPELLIER,
EN SOLIDARITÉ AVEC LES DUBLINÉS
AUCUN ÊTRE HUMAIN N'EST ILLÉGAL ! VIVE LA SOLIDARITÉ**



COLLECTIF BIENVENUE MIGRANT-E-S 34
contact : migrants.bienvenue34@riseup.net